

Les Universités de la Région Parisienne. Rentrée 1973.

Numéro d'inventaire : 2000.00075

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Chancellerie des Universités de Paris (Paris)

Imprimeur : Lang (Georges), Paris

Date de création : 1973

Description : Brochure agrafée, couverture souple de papier glacé blanc, imprimé en noir et rouge

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 180 mm

Notes : Brochure de présentation des études universitaires à Paris: Où s'informer ? - Définition des structures essentielles - Inscriptions dans les Universités - Les 13 Universités (composition et préparations assurées) - Ressort des Universités périphériques. Brochure ONISEP.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 52

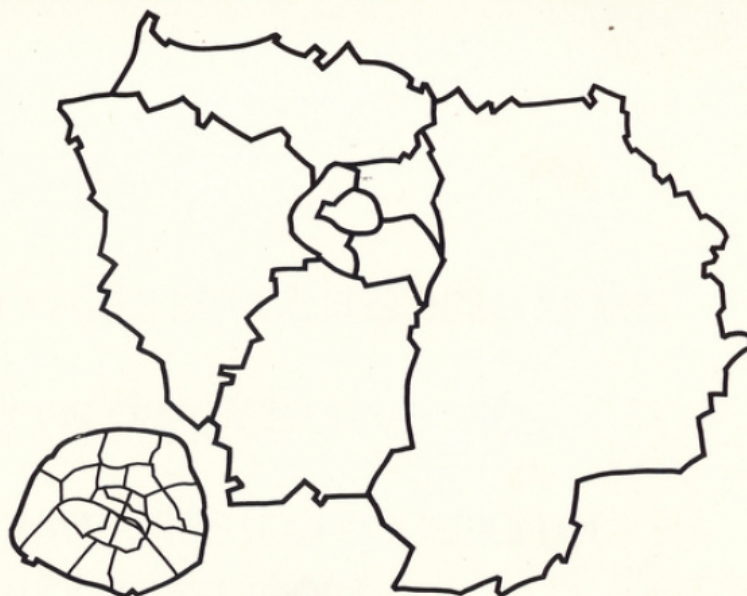
ill.

Sommaire : Sommaire p 1

ONISEP

LES
UNIVERSITES
DE LA
REGION PARISIENNE

RENTREE 1973



CHANCELLERIE DES UNIVERSITES DE PARIS

LE DIPLOME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES

Un nouveau diplôme national, le diplôme d'études universitaires générales, sanctionnera désormais les deux années du premier cycle d'enseignement universitaire. Les textes définitifs présentant cette réforme – qui sera mise en place à la rentrée 1973 ont été publiés le 3 mars, au Journal officiel, sous forme d'un arrêté général et de divers arrêtés d'application, par discipline.

Le tableau ci-après fait apparaître, pour l'essentiel les modalités de ce diplôme.

Mentions Objet et finalités	(1) horaire global minimum de l'ensei- gnement	(2) dont en 1 ^{ère} année (40 à 60 % du total)	% des matières enseignées			(6) % des travaux dirigés, travaux pratiques, stages, enquêtes, séminaires, entraînement à l'expression écrite et orale, etc.	(7) Langues vivantes	(8) Contrôle des connaissances. Pour toutes les mentions : 20 % minimum de contrôle continu ou d'examens terminaux
			(3) obligatoires	(4) à option au choix de l'université	(5) à option au choix de l'étudiant			
Formation pluridisciplinaire à dominante juridique, mention « Droit »	900 h	45 % au moins sur les matières obligatoires.	45 % au moins (liste de 8 matières).	20 % au moins et 35 % au plus (liste de 13 matières).	15 % au moins	Au moins 1/5 dont 5 % au moins d'initiation aux pratiques professionnelles.	Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 2 épreuves (3 h) obligatoires par an. Epreuves écrites sur 4 matières, obligatoires en deux ans.
Formation pluridisciplinaire à dominante économique, mention « Sciences économiques ».	900 h	45 % au moins sur les matières obligatoires.	45 % au moins sur les sciences économiques, mathématiques et techniques, quantitatifs, sciences économiques.	20 % au moins et 35 % au plus (liste de 18 matières).	15 % au moins		Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 3 épreuves écrites (2 h ou 1 h 30 par an) obligatoires par an sur au moins 2 des 3 matières obligatoires.
Formation pluridisciplinaire à dominante administrative, mention « Administration économique et sociale »	900 h	60 % au moins sur les matières obligatoires.	Au moins 40 % environnement, politique, économique et social 30 % langages fondamentaux (expression écrite et orale, mathématiques et statistiques, informatique), 10 % sciences de l'administration.	5 % au plus.	15 % au moins	Au moins 1/4 (dont initiation aux pratiques professionnelles).	10 % au moins inclus dans la rubrique (3).	Au moins 2 épreuves écrites (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obligatoires en deux ans.
Formation pluridisciplinaire à dominante de sciences humaines, mention « Sciences humaines » (5 sections : philosophie, psychologie, sociologie, histoire, géographie).	700 h	55 % au moins sur les matières obligatoires.	55 % au moins	20 % au plus.	20 % au moins de matières autres que celles obligatoires dans la section	Au moins 1/4	Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 2 épreuves écrites (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obligatoires en deux ans.
Formation pluridisciplinaire à dominante littéraire mention « Lettres » 13 sections : lettres, lettres et civilisations étrangères, langues étrangères appliquées.	700 h	60 % au moins sur les matières obligatoires.	60 % au moins pour chaque section.	20 % au plus.	idem	Au moins 1/4	Matière obligatoire.	Au moins 2 épreuves écrites (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obligatoires en deux ans.
Formation pluridisciplinaire à dominante scientifique, mention « Sciences » 2 sections : sciences des structures et de la matière, sciences de la nature et de la vie.	1100 h	70 % au moins sur les matières obligatoires.	60 % au moins sur cinq matières.	25 % au plus (liste de 22 matières pour la 1 ^{re} section et de 11 matières pour la 2 ^e section).	10 % au moins (liste de 7 matières).	Au moins 1/3	Minimum obligatoire 5 %.	Epreuves écrites annuelles sur les matières obligatoires.
Formation pluridisciplinaire orientée vers l'acquisition des techniques mathématiques appliquées aux sciences sociales, mention « Mathématiques appliquées et sciences sociales ».	900 h	65 % au moins sur 4 matières obligatoires.	40 % mathématiques, informatique et statistiques. 25 % sur un groupe de sciences sociales.	15 % au plus.	15 % au moins.	Au moins 1/4	Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 2 épreuves écrites (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obligatoires en deux ans.

UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES **paris II**

PRESIDENCE ET SIEGE DE L'UNIVERSITE : 12, Place du Panthéon, 75005 Paris.

SERVICES ADMINISTRATIFS : 12. Place du Panthéon, 75005 Paris
- Tél. : 326.21.50 – 92, rue d'Assas, 75006 Paris - Tél. : 633.67.40.

SERVICES DES INSCRIPTIONS :

– Capacités et licences : Centre Assas, 92, rue d'Assas, 1^{er} étage, 75006 Paris.

– Doctorats (D.E.S., Doctorats d'Etat, d'Université et de Spécialité) : Centre Panthéon, 12, Place du Panthéon, 75005 Paris.

• Bureau 107 (D.E.S. doctorat d'Etat).

• Bureau 108 (doctorat d'Université).

• Bureau 101 (doctorat de spécialité)

– Secrétariat des instituts et diplômes spéciaux et doctorats de spécialité : 12, place du Panthéon, Bureau 101, 75005 Paris.

– Service administratif des étudiants étrangers : 12, place du Panthéon, Bureau 108, 75005 Paris.

SERVICES DES RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES :

– Service d'orientation et de placement : 92, rue d'Assas, 1^{er} étage bureau 106, 75005 Paris.

– Département des relations avec l'étranger et service d'accueil pédagogique des étudiants étrangers : 12, place du Panthéon, aile Soufflot, 2^e étage, salle 5, 75005 Paris.

Mlle Repert

Marché de la rue d'Assas 17430

composition de l'université

liste des unités d'enseignement et de recherche

Sciences économiques	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Droit privé général et droit judiciaire	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Unité d'études pénales, criminologiques et d'adaptation sociale	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Histoire et sociologie des institutions et de l'économie	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Droit des affaires	12, place du Panthéon, 75005 Paris